

*TREIZIEME rapport annuel des Directeurs, aux actionnaires de La Caisse  
d'Economie Notre-Dame de Québec, depuis l'octroi de sa charte  
sous l'acte fédéral, Vict., 34 ch. 7*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre 37ème rapport annuel des opérations de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, depuis sa fondation, pour les douze mois écoulés le 31 Mai dernier. Durant cette longue période d'années, la Caisse a toujours conservé la haute confiance de notre estimable clergé et des citoyens en général, confiance, que nous aimons à croire, qui sera continuée pour l'avenir. Le présent rapport qui est le treizième depuis l'acte fédéral, Vict. 34, ch. 7, qui régit aujourd'hui les Banques d'Epargnes, fait voir que les profits ont été plus considérables que ceux de l'année dernière. Après avoir payé deux dividendes ainsi que les intérêts dus aux déposants et réglé toutes les dépenses d'administration, ces profits qui s'élèvent à la somme de \$19,418.75 ont été appliqués à réduire la valeur de

ANNUAL  
1913-14